

Cahier d'acteurs

COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

DÉCEMBRE 2007

Contact

Patrice Gelard

32 rue Jules Lecesne
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 42 32 32
patrice.gelard@ville-lehavre.fr

Patrice GELARD Sénateur de Seine-Maritime

1. Données préliminaires

Avant la création du port d'Antifer, l'accès à la plage était extrêmement difficile et la plage n'était qu'exceptionnellement utilisée.

Le port pétrolier d'Antifer était à l'origine également prévu comme devant aussi être un port méthanier. En tout état de cause, le site a, avant toute chose, une vocation portuaire.

Le port pétrolier qui n'est toujours pas achevé (il n'y a qu'une seule digue) a permis d'aménager une voie d'accès, un parking et, par voie de conséquence, une plage très fréquentée l'été par des plaisanciers, des estivants, des pêcheurs et de simples usagers avec leur famille.

Le port pétrolier est toujours sous-utilisé même si une légère progression s'est manifestée au cours de ces dernières années.

La valleeuse de Bruneval, voisine d'Antifer qui a fait l'objet d'un classement, ne doit pas entrer en ligne de compte dans l'affaire du terminal méthanier.

2. Les choix qui s'imposent

L'intérêt général dans cette affaire est naturellement en contradiction avec une somme d'intérêts divers et particuliers.

La France a besoin de diversifier ses approvisionnements en gaz et l'intérêt de la région et du port du Havre réside bien dans la mise en place d'un port méthanier en Seine-Maritime même si ce choix d'importance stratégique revient de droit à l'Etat.

« Les cahiers d'acteurs reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours des débats. Ils sont sélectionnés par la commission particulière de débat public qui décide de les publier sous forme de cahier d'acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs »

Cahier d'acteurs

LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

Par contre, il est impératif de concilier les intérêts économiques et les intérêts écologiques ainsi que ceux des divers usagers du site.

Sur ce point, il est indispensable de mener une étude approfondie de sécurisation du site et de prévoir la totalité des éventualités de sinistres ce qui conditionne le positionnement futur des installations.

Il est également indispensable de maintenir l'essentiel des activités de loisirs de la plage d'Antifer qui concerne plusieurs milliers de touristes quitte à instaurer des aménagements nouveaux.

De façon plus globale, le port méthanier ne peut s'implanter qu'à condition de concilier l'intérêt général et la satisfaction d'intérêts privés légitimes. De telles mesures sont possibles ainsi qu'en témoigne la façon dont a pu s'implanter Port 2000 qui a su conjuguer tout à la fois les exigences économiques, le principe de précaution et la défense des écosystèmes. C'est à l'investisseur qu'il appartiendra d'assurer naturellement le financement de ces orientations sous le contrôle de la puissance publique.